



N° 139

Le 2 juillet 1993

## M. BEATTY SE RÉJOIT DE L'AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS EN AFRIQUE DU SUD

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, s'est réjoui aujourd'hui de la décision prise par le Forum multipartite de négociation, de tenir les premières élections non raciales en Afrique du Sud le 27 avril 1994.

Les parties travaillent maintenant à la formation d'un conseil exécutif multiracial de transition ainsi qu'à l'établissement de la structure et des principes que devra respecter le gouvernement élu en 1994.

«L'établissement d'une date pour les élections est une étape cruciale des négociations constitutionnelles en Afrique du Sud, a déclaré M. Beatty. Nous incitons toutes les parties à agir rapidement, et dans un esprit de compromis, pour régler les questions laissées en suspens. Lorsqu'il y aura une entente ou si les parties devaient en faire la demande, le Canada réagira positivement et lèvera les sanctions économiques.»

Les sanctions canadiennes contre l'Afrique du Sud seront levées conformément à la politique adoptée à la dernière réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, en octobre 1991, sur la recommandation du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, que le Canada préside depuis son établissement en 1987.

Lorsque les sanctions auront été levées, le gouvernement canadien prendra un certain nombre d'initiatives pour favoriser l'accroissement du commerce et de l'investissement entre les deux pays. Ces initiatives comprendront notamment de nouveaux programmes d'expansion du commerce et l'affectation d'un délégué commercial en Afrique du Sud.

«Le Canada sera heureux de tourner la page et de développer de solides relations avec la nouvelle Afrique du Sud, sur tous les fronts», a ajouté M. Beatty.

Certaines autres sanctions continueraient d'être appliquées jusqu'à ce qu'une demande multipartite soit présentée en vue de leur élimination. L'embargo de l'ONU sur les livraisons d'armes serait maintenu jusqu'à l'établissement d'un gouvernement sud-africain post-apartheid solidement établi, entièrement démocratique et responsable.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874